



DOP N° 13/27 – VELTA EASYPRO

- 1. Code d'identification unique:**
Dalle à Plots VELTA EASYPRO
- 2. Numéro permettant l'identification du produit de construction :**
Voir étiquette d'identification
- 3. Usage prévu :**
Isolant thermique du bâtiment (ThIB)
- 4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**
VELTA EUROJAUGE
17A, RUE DES CERISIERS – ZA
67117 FURDENHEIM
- 5. Nom et adresse de contact du mandataire :**
Non applicable
- 6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances :**
AVCP 3
- 7. Cas des produits couvert par la norme harmonisée :**
Le CSTB (organisme notifié n° 0679) :
 - a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon système 3,
 - a délivré les rapports d'essais correspondants
- 8. Déclaration des performances pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**
Non applicable



Déclaration des performances

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances La mention "NPD" (No Performance Determined) concerne les mentions non déclarées						Spécifications techniques harmonisées
Désignation commerciale		EASYPRO 75	EASYPRO 125	EASYPRO 170	EASYPRO 210	EASYPRO 240	EASYPRO 300	
4,2,6 Réaction au feu		Euroclasse F						
4,3,18 Combustion avec incandescence continue (c)		NPD						
4,3,11 Absorption d'eau	Perméabilité à l'eau	NPD						
4,3,19 Emissions de substances dangereuses (f)	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	NPD						S
4,3,14 Raideur dynamique	Indice d'isolement aux bruits aériens directs	NPD						o
(a)	Coefficient d'absorption acoustique	NPD						n
4,3,14 Raideur dynamique	Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	NPD						A
4,3,15,3 Epaisseur, dL		NPD						n
4,3,15,4 Compressibilité		NPD						e
4,2,1 Résistance thermique (m ² .K/W) (e)	Résistance thermique	R = 0,75	R = 1,25	R = 1,70	R = 2,10	R = 2,40	R = 3,00	x
4,2,1 Conductivité thermique λd (W/m.K) (e)		0,034						e
4,2,3 Epaisseur		NPD						Z
4,3,11 Transmission de la vapeur d'eau μ	Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD						A
4,3,4 Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)	Résistance à la compression	NPD						.
4,3,3 Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		NPD						1
4,3,6 Résistance à la flexion (kPa) (b)		NPD						d
4,3,6 Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)	Résistance à la traction / flexion	NPD						e
4,2,7 Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation (d)		NPD						E
4,2,1 Résistance thermique	Durabilité de la résistance thermique par rapport à la chaleur ou aux intempéries, désagrégation, vieillissement / dégradation	NPD						N
4,2,1 Conductivité thermique		NPD						1
4,2,7 Caractéristiques de durabilité		NPD						3
4,3,8 Fluage en compression	Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation	NPD						1
4,3,12 Résistance aux effets du gel / dégel		NPD						6
4,3,15,4 Réduction d'épaisseur à long terme		NPD						3

(a) Les produits PSE n'ont pas de propriété significative d'absorption du bruit aérien.

(b) Pour la manipulation et l'installation.

(c) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits PSE.

(d) Le comportement au feu du polystyrène expansé ne se détériore pas avec le temps.

(e) La conductivité thermique des produits en polystyrène expansé ne varie pas avec le temps.

(f) Une base de données informative traitant des dispositions européennes et nationales concernant les substances dangereuses peut être consultée sur le site EUROPA de la Construction accessible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/enterprise/construction/cpd-ds/>



10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Fait à FURDENHEIM, le 28 Janvier 2014 :

Rédigé par :

Jean Louis DIEBOLT

Approuvé par :

Gérard SEMLER